



PROCES-VERBAL DU DIRECTOIRE DU 03 AVRIL 2018 à 15h30

Le trois avril 2018, l'Agence Départementale de Développement Economique et Touristique des Hautes-Alpes a tenu son directoire sous la présidence de Monsieur Patrick RICOU, Président de l'Agence.

Etaient présents :

- Patrick RICOU – Le Département – Président de l'Agence
- Marc VENTRE - Communauté de communes Buëch – Dévoluy ; par téléconférence
- Chantal EYMEOD – 2^{ème} Vice Présidente Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- M. Roland ROUSSEL – Inter-consulaire des Hautes Alpes – Trésorier
- Serge MORO – Chargé de Mission auprès de Chantal Eymeoud 2ème Vice-Présidente Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Yvan CHAIX, directeur de l'Agence
- Catherine MARCHAL, assistante de direction

Etait excusés :

- M. Arnaud MURGIA – Conseiller Départemental ;
- M. Stéphane SCARAFAGIO – Président Fédération BTP 05

Documents remis :

- Etude de faisabilité en vue de l'installation d'un marché de gros dans les Hautes-Alpes – Rapport de phase 1 – Cabinet Gressard Consultants
- Etude de faisabilité en vue de l'installation d'un marché de gros dans les Hautes-Alpes – Rapport provisoire de phases 2 et 3 – Cabinet Gressard Consultants
- Dossier de synthèse : Le Verger des Alpes à l'horizon 2030
- Note de synthèse Tableau de bord financier mars 2018
- Règlement de mise en concurrence et de procédure d'achat 01 avril 2016

Agence Départementale de Développement Économique et Touristique

13, Avenue Maréchal Foch - BP 46 - 05002 GAP Cedex - France

Tél. : 33 (0)4 92 53 62 00 - Fax : 33 (0)4 92 53 31 60 - info@hautes-alpes.net - www.hautes-alpes.net

SIRET : 130 020 753 00013 - APE : 8413Z

I. Approbation par le Directoire du procès-verbal du 02/11/2017 :

Le Président soumet à l'approbation du Directoire le procès-verbal du 02/11/2017.
Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

II. Désignation du trésorier de l'Agence de Développement

Le Président, Patrick RICOU, soumet la candidature de Roland ROUSSEL pour la fonction de trésorier de l'Agence de Développement Economique et Touristique des Hautes-Alpes.
Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Yvan CHAIX, directeur, rappelle l'organisation financière de l'Agence de Développement :

- Groupement d'Intérêt Public de droit privé
- Application des règles des pouvoirs adjudicateurs (le règlement de mise en concurrence a été remis aux membres)
- Les achats sont signés par le trésorier
- L'Agence est assistée par un Cabinet d'Expertise Comptable : Cabinet Desnault et un Commissaire aux Comptes : M. Yann FESTA
- Suivi du budget prévisionnel qui affiche l'intégralité de nos engagements : tableau de bord mensuel
- Fonds propres significatifs et trésorerie satisfaisante

III. Planning des prochaines réunions

Patrick RICOU, Président indique la fréquence des réunions de l'Agence de Développement :

- Directoire : une fois / tous les deux mois
- Conseil d'Orientation Stratégique de Surveillance : une fois / trimestre
- Assemblée Générale : annuelle

De plus, des commissions par thématique sont mises en place :

- Commission Développement et Innovation : Marc VENTRE, Président
- Commission Promotion – Communication : Roland ROUSSEL, Président
- Commission Ingénierie : Stéphane SCARAFAGIO, Président

Prochaines réunions :

- Directoire : 28 mai 2018 au cours d'un déjeuner de travail
- Conseil d'Orientation Stratégique de Surveillance : 13 juin 2018 à 9h30 à la CCI 05
- Assemblée Générale : 27 juin 2018 de 10h30 à 13h00 à l'Hôtel du Département



IV. Actualités :

1) Mission Attractivité :

Un groupe de travail a été mis en place, sous l'autorité de Madame la Préfète. Cette mission est coordonnée par l'Agence de Développement et elle a pour objectifs :

- Permettre au département d'être plus lisible dans son offre économique
- Etre plus efficace pour les porteurs de projets

Marc VENTRE insiste sur la nécessité d'avoir une offre construite et bien complète. Il évoque l'appel d'offres en cours pour recruter un cabinet pour la prospection d'entreprises. Il rappelle l'effort à faire sur l'identification et la constitution d'un réseau d'entreprises haut-alpines (UPE et CCI 05), et sur le besoin de faire connaître les entreprises industrielles.

Chantal EYMEOD souhaite une cohérence pour le choix des lieux d'implantation : des sites sont mieux disposés pour accueillir certaines activités. Il faut concentrer les efforts et éviter une compétition entre territoires.

Yvan CHAIX souligne la convergence entre la feuille de route de la mission attractivité et celle de la Région. Il rappelle le dossier d'implantation en cours d'une entreprise allemande.

2) Agriculture :

Renouvellement des vergers des Hautes-Alpes :

A la demande des arboriculteurs, l'Agence de Développement porte ce dossier en lien avec la Chambre d'Agriculture. Une étude des perspectives pour le renouvellement des vergers a été menée par le Cabinet CEIS ; une synthèse des travaux a été remise aux participants. Les arboriculteurs demandent la mise en place d'un comité ad hoc (une dizaine de personnes représentantes de la filière) pour garantir la bonne exécution de cette prospective.

Projet Alimentaire Territorial :

Ce projet est porté par la Chambre d'Agriculture. Une articulation est demandée avec le Conseil Départemental.

Circuits courts :

Chantal EYMEOD rappelle le dispositif mis en œuvre par certaines communes sur l'achat de proximité par les structures importantes (centres hospitaliers, portage des repas, etc.). Il faut privilégier les filières courtes, travailler avec les producteurs.



Marché de gros :

L'étude de faisabilité a été menée par le Cabinet Gressard Consultant (document remis aux participants).

Ce projet s'est déroulé par étapes :

- L'Agence de Développement a rencontré tous les responsables des filières et l'accueil est positif
- Les collectivités sont mobilisées
- Les investisseurs (plutôt privés) sont prêts à porter en partie le projet
- Les producteurs sont prêts à s'investir
- Le projet comporte à la fois un pôle professionnel et un pôle grand public
- Le prochain Comité de Pilotage est prévu le 23 mai 2018
- Ce projet est approuvé par Chantal EYMEOD
- Le terme « Marché de Gros » devra évoluer

Tourisme :

La saison d'hiver 2017-2018 a présenté une augmentation d'activité : hausse des nuitées, des journées skieurs. Les stations ont beaucoup investi et les perspectives pour les prochaines saisons sont plutôt optimistes.

Marque ALPES : la marque commune aux trois départements (Hautes-Alpes, Alpes-de-Haute-Provence et Alpes-Maritimes) est très bien perçue et le lancement réussi.

Grande Traversée des Alpes : désengagement de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, cette structure est en difficulté financière. Le Comité de Massif doit être un outil pour l'organisation de la structuration de la montagne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

Fait à Gap, le 03 avril 2018

Yvan CHAIX

Directeur de l'Agence de Développement

M.